

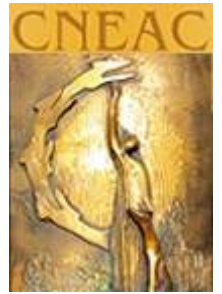


GROUPE DE TRAVAIL EDUCATION DE LA CNEAC

Responsable : René VILLELA

5, rue des Meuniers, 11610 PENNAUTIER

Tel : 04 68 25 13 56 / 06 88 71 38 03 / e-mail : rene.villela@wanadoo.fr



PRECIS « ECOLE DU CHIOT de la Société Centrale Canine »

L'Ecole du Chiot de la SCC a pris son départ pour la CNEAC depuis le Club Canin Carcassonnais, en Mars 2002, pour recevoir une reconnaissance officielle, le 6 septembre 2002, à SAINT MARTIN DE CRAU, en présence de personnalités cynophiles et politiques, avant de prendre son grand essor avec le Groupe de Travail Education élargi pour la circonstance, dirigé par Monsieur René VILLELA, le 20 Juin 2009, depuis le campus de la société Royal Canin, partenaire, suivi, le 23 Janvier 2010, par la Rencontre Ecole du Chiot de la SCC, au siège d'Aubervilliers de la Société Centrale Canine.

Première préoccupation : la CNEAC a formé 1365 moniteurs Ecole du Chiot de 2004 à Novembre 2010.

Un impératif : nous sommes concernés pour développer une meilleure image du chien, par la Formation des maîtres et l'Education des chiots.

Un constat : plus de 600 000 chiots naissent chaque année. 5000 sont inscrits seulement à l'Ecole du Chiot ; Soit - 1% ! Justifiant la nécessité de développer une action nationale programmée pour promouvoir « l'Ecole du Chiot de la SCC ».

L'action du Responsable du GTE et des quatre responsables de zones (Mme Corinne MARTIN, Mme Maryvonne MAHLER, Mr Jean BONY, Mr Jean-Claude NAVARRET) consiste à promouvoir les valeurs éducatives de la CNEAC sur les secteurs géographiques attribués avec une action immédiate en faveur du développement de « l'Ecole du Chiot de la SCC » ; à veiller au bon déroulement des actions proposées ; à faire remonter les initiatives intéressantes en faveur de nos préoccupations et du chien en général.

Habilitation des Ecole du Chiot de la SCC :

Sur proposition de GTE, en répondant aux conditions de posséder, un encadrement avec un moniteur spécialisé, une zone délimitée réservée pour les chiots, aménagée suivant les préconisations de la CNEAC, et d'assurer au moins une séance par semaine pour les chiots, le club accède au rang de club habilité et reçoit pour la circonstance une plaque distinctive d'un encadrement compétent : « **Ce club est habilité Ecole du Chiot** » .

Les objectifs, pour :

*La SCC à accroître la légitimité sur le chien, dès la période de croissance,

*La CNEAC, d'éduquer les chiots depuis l'acquisition jusqu'à la confirmation.

Les Moyens d'actions sont multiples :

Habilitation des clubs, matériel de présentation, dossier de presse, remises de diplômes Ecole du Chiot, propositions de stages et de rencontres, contact avec les mairies, les administrations, les SPA, les associations, support du DVD de présentation et de vulgarisation « Ecole du Chiot de la SCC ».

Apport du GTE depuis le 20 Juin 2009 :

340 clubs habilités en quelques mois témoignant de l'enthousiasme indéniable exprimé en faveur du concept « Ecole du chiot de la SCC », remaniement du livret « Ecole du Chiot », pages du GTE sur le site de la CNEAC, divers articles sur la presse canine, la Cynophilie Française, présence aux journées des Maires de France, participation à des rendez-vous canins importants en partenariat avec la Société Royal Canin : Championnat de France de Beauté, expositions canines internationales, journées de l'Encyclopédie Canin, Salon de l'Agriculture, colloques canins.

Le GTE reste à l'écoute de toutes les initiatives et de toutes les actions, **sans distinction de commissions canines**, en faveur du développement de « l'Ecole du Chiot de la SCC », en observant la liberté des clubs d'avoir des relations commerciales avec différentes sociétés de pet-food.

La croisade de « l'Ecole du Chiot de la SCC » est bien lancée à un moment où les réflexions et les mesures sur le chien restent plus que jamais d'actualité.

Elle ne peut laisser indifférent le Ministère dont nous dépendons, les régionales canines, les clubs de race, de toutes les races, les propriétaires, les associations de défense des animaux, les médias, sur l'apport de l'éducation canine précoce et rationnelle, favorisant le développement comportemental harmonieux du « Membre de la Famille », qu'est devenu, le chiot, au fil des années, pour atteindre, demain, le statut envié de « Chien Citoyen », du chien éduqué, avec un maître civilement responsable.

« L'Ecole du Chiot de la SCC » en devenant incontournable modifie le comportement de nos chiens, de nos maîtres, en donnant aux clubs canins une reconnaissance d'utilité publique.

***N'hésitez plus !**

Avez-vous inscrit votre Chiot à l'Ecole ? A « L'Ecole du Chiot de la SCC » !

René VILLELA : Responsable du GTE.



Les Ecoles des Chiots de la SCC

Où les trouver ?:

Dans tous les Clubs Canins affiliés aux Sociétés ou Fédérations Canines Régionales ou Territoriales, elles-mêmes affiliées à la Société Centrale Canine, possédant l'agrément « Ecoles des Chiots de la SCC »

De nombreux Clubs canins proposent cette activité sur toutes les régions de France.

La liste de ces clubs se trouve sur le site de la Commission Nationale d'Education et d'Activités Canines (site de la CNEAC : www.france-agility.com)

Qu'est ce qu'une « Ecole des Chiots de la SCC » ?

Il s'agit d'un cours d' « Education » exclusivement réservé à des Chiots de 2 à 6 mois et demi.

Ces cours sont proposés aux adhérents des Clubs Canins au moins une fois par semaine, sur un terrain exclusivement réservé à cet effet, avec du matériel spécifique. Ils sont encadrés par des Moniteurs en Education Canine diplômés ayant validé le stage spécialisé « Ecole des Chiots ».

Buts de ces Ecoles des Chiots de la SCC :

Education du maître : Apprendre aux maîtres les Méthodes Ethologiques d'Education Canine. Ces méthodes de travail vont leur permettre d'optimiser le développement psychologique et physique de leur animal. Ils pourront ainsi réussir au mieux l'intégration de leur chien dans la société, voir développer chez lui des capacités naturelles de travail.

Apprendre au maître à jouer avec son chien et à passer de bons moments en sa compagnie.

Education du Chiot : Apprendre au chiot des exercices de bases, le sociabiliser à l'humain (fondamental dans le cadre de la prévention des morsures) mais aussi le sociabiliser aux autres chiens (apprentissage des signaux), lui faire découvrir très jeunes des situations de la vie courante potentiellement stressantes (bruit, hauteur, textures, inconnu sous toutes ses formes) afin d'éviter les peurs de l'âge adulte .

Déroulement d'une leçon Ecole des Chiots :

Un groupe de chiot (nombre variable en fonction du nombre de moniteur, de la taille du terrain, de l'âge des chiots) va travailler ensemble.

Des séances de « travail » de 15 minutes seront alternées avec des séances de jeux afin de ne pas saturer les chiots.

Plus le chiot est jeune plus les séquences de travail seront courtes !

Les exercices proposés seront variables en fonction de la sensibilité du moniteur, du nombre de chiots présents, du nombre d'ateliers proposés (matériel disponible) mais aussi du temps (séances très courtes en cas de température très basses ou très élevées) et de la fatigue des chiots présents.

Différentes méthodes Ethologiques peuvent être proposées (renforcement positif, clicker training...).

Un chien adulte dit « régulateur » peut être présent afin de participer à la sociabilisation du chiot. Ce chien aura pour rôle de faire apprendre au chiot les signaux « régulateurs » comme peut le faire la mère dès que les chiots acquièrent de l'autonomie.

Chaque maître va s'occuper de son propre chiot mais il pourra lui être aussi demandé de s'occuper d'un autre animal afin de les habituer à l'humain étranger.

Les Ecoles des chiots de la SCC vont permettre à nos chiots de :



Explorer



Jouer



Profiter



S'éveiller



Apprendre



L'école des chiots de la SCC

Lancé en 2002 par la Commission Nationale d'Education et d'Activité Cynophile de la Société Centrale Canine, l'Ecole des Chiots connaît aujourd'hui un grand succès auprès des propriétaires de chiots.

Véritable « Ecole maternelle des chiots », elle contribue à mieux connaître son compagnon pour mieux vivre avec lui, dans le respect de l'environnement, de ceux qui n'ont pas de chien et du chien lui-même.

Cette éducation canine précoce socialise parfaitement le jeune chiot qui va découvrir, pour son plus grand bien, d'autres races de chiens et d'autres humains que ceux qu'il a l'habitude de voir chez lui. Son maître, quant à lui, va apprendre comment fonctionne son petit protégé et qu'elle place il devra lui donner dans la « meute » familiale.

De plus en plus de Clubs Canin ouvrent une « Ecole des Chiots » et accueillent des chiots qui viennent continuer la socialisation commencée chez l'éleveur. Ces écoles des chiots « **habilitées** », encadrées par des Moniteurs spécifiquement formés préparent à l'éducation canine familiale élémentaire, indispensable à l'intégration harmonieuse du chien dans la vie de tous les jours.

Un grand merci à tous nos Moniteurs bénévoles qui animent avec passion nos écoles des chiots ainsi qu'à nos partenaires commerciaux qui nous aident à les promouvoir et à les développer.

N'hésitez plus et venez faire bénéficier à votre chiot des bienfaits d'une « Ecole des Chiots » lui permettant ainsi de s'épanouir pleinement à la satisfaction de tous.

Cordialement

♦ **Mr Jean Paul PETITDIDIER: Président de la CNEAC Vice-président de la SCC.**



L'école des chiots de la SCC est une excellente manière de parfaire l'éducation du chien par le jeu et la méthode naturelle. Afin de vivre harmonieusement dans la vie citadine moderne, le chien doit en apprendre les codes et les usages. Certains maîtres sont si peu confiants dans les capacités de leur chien qu'ils refusent toute idée de laisser un peu d'initiative à leur compagnon : sorties toujours en laisse, chien laissé dans le couloir pendant leur absence, manque d'imagination lors des promenades... L'école des chiots est un moment privilégié pour la prise de conscience des facultés de leur chien.

Par ailleurs, cette « école maternelle » pour chiots permet d'établir une relation de confiance avec le maître. Dès lors, l'apprentissage de tous les ordres de la vie courante devient plus aisé, du fait de la capacité du maître à mieux communiquer et de la manière la plus juste avec son animal, mais aussi du fait de la meilleure réceptivité de l'animal aux ordres que l'on va lui demander de réaliser et d'apprendre. Les exercices sont extrêmement variés dans une école des chiots : certains demandent une grande concentration et une stabilité émotionnelle afin de réaliser, dans le bruit et dans un milieu riche en stimuli variés, une succession de mouvement et d'ordres précis. La compréhension rapide, la disponibilité et l'investissement de l'animal sont alors maximaux. L'école des chiots est une excellents vecteurs pour prévenir voire accompagner des thérapies comportementales, telles que le syndrome de privation, l'anxiété d'hyper attachement ou certaines peurs et phobies.

♦ **Dr Alexandre BALZER : Vétérinaire ,Vice-président de la CNEAC.**

L'école du chiot

Cela fait 10 ans que j'ai découvert le concept des écoles de chiots en assistant à la conférence d'une consœur vétérinaire en Suisse. Le concept m'a immédiatement séduit et dès que cela fut mis en place dans ma région, j'ai incité les propriétaires de chiots de ma clientèle à s'y rendre. Lors des consultations vaccinales de chiots, les vétérinaires donnent beaucoup d'information concernant les aspects médicaux et aussi comportementaux. Les propriétaires prennent alors conscience que l'intégration de leur nouveau compagnon dans la famille et dans la société nécessite un apprentissage. La socialisation du chien commence dès 5 semaines et est primordiale jusqu'à l'âge de 4 mois: l'attachement aux nouveaux maîtres est certes indispensable au bon développement du chiot mais ne suffit pas. Le contact et les jeux avec des congénères de la même tranche d'âge, avec des enfants ou des adultes étrangers à sa nouvelle famille, l'apprentissage ludique des ordres simples, la découverte de l'environnement citadin notamment voiture, vélo, patins à roulettes sont une prévention essentielle à de futurs troubles du comportement.

Trop de chiens adultes souffrent de phobies ou d'anxiété car ils n'ont pas été mis en présence d'un monde suffisamment riche et varié dans les premiers mois de leur vie. Ces troubles du comportement, qu'ils se manifestent par de la peur excessive et de l'évitement, ou de l'agressivité, sont très difficiles à vivre par les propriétaires car ils ne peuvent pas vivre et avoir des activités avec leur chien sereinement. Il faut aussi réaliser que les chiens sont en « souffrance » et que cela aurait sans doute pu être évité ... A l'école du chiot, l'éducateur voit les animaux évoluer toutes les semaines, cela permet également de repérer les chiens qui manifeste un vrai trouble du développement ,syndrome de privation, syndrome HSSHA et de les adresser rapidement au vétérinaire traitant. La prise en charge médicale précoce de ces troubles associée à des méthodes d'apprentissage adaptées permettent de mieux stabiliser ces troubles.

♦ **Dr Françoise SCHWOBTHALLER Vétérinaire Comportementaliste.**

